



## INTRODUCTION

Tous les 10 ans, un recensement des exploitations agricoles est conduit par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture. Exhaustif et riche de 700 variables caractérisant chaque exploitation, cette enquête est l'occasion de dresser un portrait très fin de l'agriculture de notre pays.

Dans le cadre du Réseau Mixte Technologique « Economie des filières animales », un groupe de travail associant les instituts de filières animales a réalisé une typologie des exploitations d'élevage en France grâce à un accès sécurisé aux données individuelles du dernier recensement agricole (RA) effectué en 2010, et à celles du RA de 2000 pour mesurer les évolutions.

L'objectif d'une typologie est de déterminer « un petit nombre de classes simples ayant des différences significatives au niveau des intérêts, des caractéristiques et du comportement des exploitations de ces classes, d'une part pour connaître et comprendre les problèmes de chaque classe, d'autre part pour faire apparaître de façon réaliste les principaux regroupements d'exploitations nécessaires à l'élaboration de plans gouvernementaux » (Bénédict *et al.*, 1944).

Cet article présente le volet de la typologie concernant les exploitations avec porcs.

## 1. MATERIEL ET METHODE

La réalisation de la typologie a suivi quatre étapes :

- 1) Les grands types d'élevage et les variables les discriminant ont tout d'abord été identifiés à dire d'experts (ingénieurs des instituts et des chambres d'agriculture).

Dans une démarche itérative et interactive, la formalisation des connaissances des experts a été confrontée aux données disponibles ; l'image obtenue leur a été restituée, les conduisant à ajuster leur vision... Cette méthode (à dire d'experts) a été préférée à une analyse statistique multivariée telle qu'utilisée par Ilari *et al.* (2003 ; 2004) sur les données du RA de 2000, dans laquelle les types sont définis sans *a priori* sur l'importance des variables.

- 2) Le traitement des données individuelles du RA a permis de positionner chaque exploitation dans une « matrice » en fonction du poids relatif et des caractéristiques de ses différents ateliers.

Cette caractérisation matricielle de la diversité évite de figer chaque exploitation à une place donnée comme le fait une approche dichotomique qui néglige voire occulte la description des productions secondaires. Ainsi, pour dresser le portrait de chaque filière animale, les exploitations peuvent être mobilisées à diverses occasions même si la production étudiée n'y est pas dominante.

- 3) Le champ typologique a été délimité.

En 2010, sur un total de 490 000 exploitations agricoles en France, 291 200 pratiquent l'élevage. Parmi elles, 71 400 ont une activité d'élevage qualifiée de non significative du fait de la taille de leurs ateliers animaux (seuils en annexe). Présentes dans toutes les régions, mais surtout en Midi-Pyrénées et Aquitaine, elles emploient 0,69 UTA<sup>1</sup>, exploitent 19 ha de SAU<sup>2</sup> et ont une PBS<sup>3</sup> de 23 700 € en moyenne.

<sup>1</sup> 1 UTA (unité de travail annuel) équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. <sup>2</sup> SAU : surface agricole utile.

<sup>3</sup> La PBS (production brute standard) permet de sommer toutes les productions de l'exploitation pour déterminer sa dimension économique.

Sur les 219 800 exploitations ayant une activité d'élevage significative,

- 179 000 élèvent des herbivores avec une activité d'élevage granivore nulle ou non significative.
- 20 700 élèvent des granivores avec activité d'élevage herbivore nulle ou non significative. Parmi elles : 5 830 exploitations porcines.
- 20 300 sont mixtes avec des activités d'élevage d'herbivores et de granivores significatives. Parmi elles : 5 720 exploitations porcines.

Le champ de la typologie des exploitations porcines a été réduit à celles détenant plus de 100 porcs ou plus de 20 truies. Au nombre de 11 550 sur un total de 22 300 en 2010 (16 800 sur 59 500 en 2000), elles détiennent 99% des porcs du pays.

- 4) Enfin, les types d'exploitation ont été quantifiés et décrits.

## 2. RESULTATS

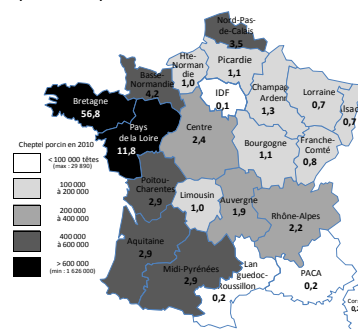
### 2.1. Repères sur la production porcine en France en 2010

En 2010, la France métropolitaine compte 13,8 millions de porcs parmi lesquels 1,1 million de truies. Entre 2000 et 2010, elle a perdu 7% de son cheptel porcin total, mais 21% de ses truies. Entre 1988 et 2000, le cheptel total avait augmenté de 22%, et de 19% pour les truies. Sur 22 régions, 13 concentrent 95% du cheptel et 84% des élevages porcins du pays.

La Bretagne est la première région d'élevage de porcs, avec 56,8% du cheptel, devant les Pays de la Loire (11,8%) et la Basse-Normandie (4,2%). Derrière, quatre régions détiennent entre 400 000 et 500 000 porcs : Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Poitou-Charentes. Les six régions suivantes ont entre 150 000 et 340 000 porcs : Centre, Auvergne, Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne Bourgogne, Picardie. A l'exception notable des régions Poitou-Charentes, Alsace et Champagne-Ardenne, toutes les régions françaises ont perdu des porcs depuis 2000.

Pour les régions à faible densité porcine, notamment dans la moitié sud du pays, on peut même parler d'effondrement avec des baisses de cheptel de plus d'un quart (Figure 1).

Répartition du cheptel tous porcs en 2010



Evolution du cheptel tous porcs entre 2000 et 2010

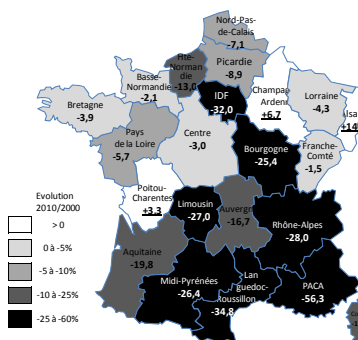


Figure 1 - Répartition et évolution du cheptel porcin par région  
Source : Agreste-SSP, RA2010 et 2000, traitement IFIP







